



FICHE TECHNIQUE

212007

RAPID CLEAN

SOLVANT NETTOYANT POUR NETTOYAGES MANUELS OU PAR FONTAINE DE DÉGRAISSAGE DES PIÈCES MÉCANIQUES ET ÉLECTRO MÉCANIQUE

RAPID CLEAN est une préparation à base d'une association d'hydrocarbures désodorisés et de solvants oxygénés.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 772 G/L ± 10 G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Point d'éclair	: 37°C +/- 2°C AFNOR COUPE FERMEE
Couleur	: INCOLORE
Odeur	: FAIBLE DE SOLVANT
Tension superficielle	: 24,5 DYNES/CM +/- 0,3
Pouvoir dégraissant IKB	: 75
Teneur en aromatiques	: INFÉRIEURE A 0,01% EN MASSE (METHODE U.V)
Teneur en solvants chlorés	: ABSENCE DE SOLVANTS CHLORES OU DE C.F.C
Teneur en benzène	: TENEUR RESIDUELLE : 50MG/KG INFÉRIEURE AUX NORMES DU DECRET DU 6.9.91 FIXEE A MOINS DE 100MG/KG METHODE CG



PROPRIETES PRINCIPALES

RAPID CLEAN est non émulsionnable dans l'eau. Parfaitement neutre, il ne provoque pas la corrosion des métaux, aciers, inox, alliages légers, alu, titane, cuivre et alliages. N'attaque pas les vernis usuels des bobinages des moteurs. Compatible avec les surfaces peintes parfaitement réticulées avec les peintures époxydiques ou polyuréthanes.

RAPID CLEAN permet le **dégraissage** de supports avant peinture ou avant collage en profondeur et un temps d'action favorisant la pénétration des dépôts graisseux, cambouis, etc...

RAPID CLEAN est efficace contre les huiles entières oxydées ou non, les huiles solubles ou non, les protections grasses temporaires, les graisses minérales ou végétales, les encres.

RAPID CLEAN est utilisé dans les services d'entretien et de maintenance, ateliers mécaniques, garages, dans l'industrie, l'aéronautique, les arsenaux, ateliers d'usinage des métaux, etc...

MODE ET DOSE D'EMPLOI

- S'utilise toujours pur et à froid, par immersion, trempage, au bac, au bain de dégraissage, au pinceau, au chiffon, en aspersion en fontaine de dégraissage.
- Séchage : laisser évaporer le produit ou activer le séchage en soufflant à l'air comprimé.

			
A la brosse	Au bain	Au chiffon	En aspersion

Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension, ne pas appliquer dans une installation ou avec un appareil non antidéflagrant.

RECOMMANDATIONS



H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les poussières /fumées /gaz /brouillards /vapeurs /aérosols. P331 NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux

Contient HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri du soleil et à l'écart de source d'ignition et de chaleur, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants.

Ne pas fumer.

Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit.

Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension, ne pas appliquer dans une installation ou avec un appareil non antidéflagrant. Effectuer au préalable, un test de compatibilité sur supports et matériels fragiles.

Éviter les contacts répétés ou prolongés avec l'épiderme en utilisant des gants.

En cas de projection accidentelle dans les yeux, sur la peau, laver abondamment à l'eau claire. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.